



**HAL**  
open science

# Comment étudier les diasporas grecques du détroit de Gibraltar à l'Indus, du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. avant Jésus-Christ ?

Claire Barat

► **To cite this version:**

Claire Barat. Comment étudier les diasporas grecques du détroit de Gibraltar à l'Indus, du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> s. avant Jésus-Christ ?. P.-Y. Boillet; C. Barat; M. Costanzi. Les diasporas grecques du VIII<sup>e</sup> s. au III<sup>e</sup> s. avant J.-C, Dunod, pp.1-7, 2012, 9782100583881. hal-03660833

**HAL Id: hal-03660833**

<https://uphf.hal.science/hal-03660833v1>

Submitted on 28 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claire BARAT

Introduction :

comment étudier les diasporas grecques du Détroit de Gibraltar à l'Indus, du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ ?

- I. Que recouvre la notion de diaspora ?
  - A. Origine du mot ?
  - B. Comment définir une diaspora ?
  - C. La notion de diaspora est-elle applicable aux Grecs de l'Antiquité ?
  
- II. Etudier les mobilités des Grecs de Gibraltar à l'Indus sur six siècles
  - A. Une Méditerranée très élargie
  - B. Les phases de migrations des Grecs
  - C. Les Grecs en situation de minorités

Bibliographie :

- Anteby-Yemini & Berthomière 2005 = Anteby-Yemini, L. et Berthomière, W., « Avant-propos. Di[a]spositif : décrire et comprendre les diasporas », in Lisa Anteby-Yemini, William Berthomière et Gabriel Sheffer (éds.), *Les diasporas, 2000 ans d'histoire*, Rennes, 2005, p. 9-19.
- Baurain 1997 = Baurain, C., *Les Grecs et la Méditerranée orientale, des « siècles obscurs » à la fin de l'époque archaïque*, Paris, 1997.
- Briant & Lévêque 1995 = Briant P. et Lévêque P. (dir.), *Le monde grec aux temps classiques. Tome 1 : le V<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1995.
- Brulé & Descat 2004 = Brulé P. et Descat R. (dir.), *Le monde grec aux temps classiques. Tome 2 : le IV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 2004.
- Bruneau 1995 = Bruneau, M., « Espaces et territoires de diasporas », in Michel Bruneau (éd.), *Diasporas*, Paris, 1995, p. 5-23.
- Bruneau 2005 = Bruneau, M., « Les mots de la diaspora grecque : société, État et diaspora », in Lisa Anteby-Yemini, William Berthomière et Gabriel Sheffer (éds.), *Les diasporas, 2000 ans d'histoire*, Rennes, 2005, p. 79-89.
- Bruneau 2007 = Bruneau, M., « Comment définir la diaspora grecque ? », in Michel Bruneau, Ioannis Hassiotis, Martine Hovanessian et Claire Mouradian éd., *Arméniens et Grecs en diaspora : approches comparatives. Actes du colloque européen et international organisé à l'École française d'Athènes (4-7 octobre 2001)*, Athènes, 2007, p. 19-28.
- Brunet 1992 = Brunet, M., *Les mots de la géographie*, Paris, 1992.
- Fossey éd. 1991 = Fossey J.M., (éd.), *Proceedings of the First International Congress on the Hellenic Diaspora from Antiquity to Modern Times*, 2 vol., Amsterdam, 1991.
- George 1984 = George, P., *Géopolitique des minorités*, Paris, 1984.

Lacoste 1989 = Lacoste, Y., *Hérodote*, « Géopolitique des diasporas », Paris, 1989.  
 Medam 1993 = Medam, A., « Diaspora/Diasporas. Archétype et typologie », *Revue européenne des migrations internationales*, 1993, vol. 9, n°1.  
 Prévélakis 1995 = Prévélakis, G., « Les espaces de la diaspora hellénique et le territoire de l'État grec », in Michel Bruneau (éd.), *Diasporas*, Paris, 1995, p. 99-112.  
 Prévélakis 2005 = Prévélakis, G., « Les diasporas comme négation de l'« idéologie géographique » », in Lisa Anteby-Yemini, William Berthomière et Gabriel Sheffer (éds.), *Les diasporas, 2000 ans d'histoire*, Rennes, 2005, p. 113-124.  
 Scheffer 1986 = Scheffer, G., *Modern diasporas in international politics*, New York 1986.  
 Will 1998 = Will, E., « Pour une anthropologie coloniale » du monde hellénistique », *Historica Graeco-Hellenistica*, Paris, 1998, p. 773-794.

## I. Que recouvre la notion de diaspora ?

### A. Origine du mot

Le mot *diaspora* vient du verbe grec *speirein* (semmer) ou plus précisément du verbe composé *diaspirein* (disséminer) et indique ainsi la dispersion d'une population. C'est un mot que les Grecs de l'Antiquité n'appliquaient pas à leur cas, même si de nombreux Grecs se sont dispersés du fait de la colonisation à l'époque archaïque. Pour l'Antiquité, le mot *diaspora* est associé à la notion de diaspora juive, c'est-à-dire au mouvement de dispersion des Juifs lors de l'exil de Babylone (587-538 av. J.-C.) et ensuite lors de la dispersion qui a suivi la destruction du second Temple de Jérusalem (70 apr. J.-C.) Le terme grec *diaspora* renvoie en fait aux mots hébreux *galût*, *golah* (dispersion, exil, captivité) et au verbe *gallah* (partir en exil) et son emploi s'est développé dans le milieu des Juifs hellénophones d'Égypte qui l'ont utilisé dans leurs traductions de la bible de Septante à propos des communautés juives de Palestine. C'est donc un mot qui renvoie à une réalité juive et non grecque (Bruneau 2005), qui était associé à l'idée d'un exil sous la contrainte, à une conscience identitaire très forte et à une présence minoritaire, dominée et non dominante, dans un assez grand nombre de territoire (Bruneau 1995).

### B. Comment définir une diaspora ?

Le concept de diaspora n'a été largement utilisé dans les sciences humaines et sociales qu'à partir des années 1980, pour qualifier essentiellement des phénomènes datant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Dans le *Dictionnaire de la géographie* de P. George (1970), une diaspora est définie comme « toute collectivité ethnoculturelle diffuse hors de son milieu originel (diaspora arménienne, chinoise, libanaise) ». Dans *Géopolitique des minorités*, P. George (George 1984) fonde sa définition du concept de diaspora sur le modèle de la diaspora juive, véritable paradigme : c'est la « dispersion, alimentée par des exodes successifs, d'une entité ethnoculturelle solidement constituée préalablement à son essaimage ». La condition nécessaire à toute diaspora est la suivante : « tant qu'il y a conservation de signes symbolisant l'appartenance à une collectivité et relations entre les noyaux de la diaspora et entre ces noyaux et le foyer de départ, la référence est valable ». Il analyse également les diasporas chinoise, arménienne et libanaise. Pour lui, la référence à un territoire d'origine est essentielle : « Les traits communs aux différentes diasporas sont, au départ, une identité ethnoculturelle s'exprimant par une communauté de croyance, de langue, de mode de vie,

procédant d'une source territoriale et d'une histoire localisées dans un espace de référence qui est dans l'idéologie de l'ensemble, la patrie commune ... le paradis perdu ».

Dans les *Mots de la géographie*, R. Brunet (Brunet 1992) énumère trois types de causes de dissémination : « une dispersion contrainte, en l'absence de pays propre ; une difficulté d'existence plus ou moins momentanée (diaspora portugaise, irlandaise) ; ou un choix d'activité et de mode de vie comme pour les Levantins, Indiens, Haoussa, qui ont choisi des professions d'intermédiaires dans une certaine étendue, voire dans le monde entier ». Cette définition donne l'acception large admise par un grand nombre de géographes.

Les politologues se sont également intéressés à la notion de diaspora, qu'ils ont essayé d'affiner. Pour Gabriel Scheffer (Scheffer 1986), « Les diasporas modernes sont des minorités ethniques de migrants vivant dans des pays d'accueil mais conservant des liens affectifs et matériels forts avec leur pays d'origine ». Pour lui, toute diaspora résulte d'une migration, qu'elle soit volontaire ou non, mais toute minorité ethnique n'appartient pas nécessairement à une diaspora. Y. Lacoste (Lacoste 1989) tient à réserver ce terme de diaspora aux phénomènes d'exode massif, « à ceux dont les causes ont été au départ, moins la quête de meilleures conditions d'existence qu'une nécessité absolue, sous l'effet de contraintes qui furent surtout de nature politique ». M. Bruneau (Bruneau 1995) considère que les trois caractéristiques essentielles du concept de diaspora sont les suivantes : la conscience et le fait de revendiquer une identité ethnique ou nationale ; l'existence d'une organisation politique, religieuse ou culturelle du groupe dispersé ; l'existence de contacts sous diverses formes, réelles ou imaginaires, avec le territoire ou pays d'origine.

Enfin, dans les sciences sociales, l'usage du mot *diaspora* est récent et a donné lieu à de nombreuses réflexions et typologies (voir Anteby-Yemini & Berthomière 2005 et Medam 1993) et même à une revue nord-américaine. C'est un concept très fécond qui a été appliqué pour la première fois aux Grecs à l'occasion du premier colloque international sur la diaspora hellénique de l'Antiquité aux temps modernes, qui s'est tenu à Montréal en 1998 (Fossey éd. 1991) : le terme de « diaspora grecque » a été défini dans un sens très large de dispersion, et les chercheurs ont préféré réserver son usage à la dispersion des Grecs après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, donc pour les époques moderne et contemporaine. La question qui nous occupe, à savoir étudier les diasporas grecques du Détroit de Gibraltar à l'Indus, du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ est tout à fait innovante dans le cadre de la recherche.

### C. La notion de diaspora est-elle applicable aux Grecs de l'Antiquité ?

S'interroger sur « la diaspora grecque » tendrait à supposer qu'il n'y a qu'un seul modèle de diaspora et que l'identité grecque a été univoque durant toute l'Antiquité et dans toutes les régions. Nous montrerons à travers cet ouvrage que ce n'est pas le cas, et que le terme de « diasporas grecques », au pluriel, est bien choisi car les Grecs dispersés ont eu des modes d'implantation qui ont pu varier en fonction des époques et des régions. Nous aurons à réfléchir sur l'identité grecque et sur la notion d'hellénisme en évitant de tomber dans un angélisme panhellénique à la suite d'Isocrate au IV<sup>e</sup> siècle, ou bien d'y voir un mouvement « civilisateur » en Orient, annonciateur du christianisme, comme l'historiographie du XIX<sup>e</sup> siècle a pu le faire (Bruneau 2005). L'étude des diasporas grecques dans l'Antiquité implique une véritable révolution copernicienne : les Grecs ne seront pas étudiés comme principes actifs de colonisation et de civilisation dans une optique largement remise en cause depuis 1945 (Will 1998) mais comme des groupes en minorité (mais pas forcément dominés) dans un espace méditerranéen élargi par les conquêtes d'Alexandre le Grand et la mise en place de grands royaumes hellénistiques sur les dépouilles de l'Empire perse.

Certaines pistes de recherches contemporaines peuvent être appliquées à notre réflexion sur les diasporas grecques dans l'Antiquité, comme les notions de modèles galactiques et de modèle dendritiques (Prévélakis 1995). Ainsi, les cités grecques époques archaïque et classique étaient des entités indépendantes dans un modèle polycentrique (modèle galactique) qui n'excluait pas une unité de culture, tandis qu'avec l'impérialisme macédonien, on entre dans un modèle dendritique (du grec *dendron*, arbre) avec un gouvernement centralisé. A la mort d'Alexandre, la mise en place des Etats hellénistiques entraîne de nouveau l'apparition du phénomène galactique où les communautés helléniques constituaient l'élite intellectuelle, politique et commerciale. G. Prévélakis a également mis en évidence la capacité des diasporas à résister à la distance qui se combine avec une capacité à résister au temps, à durer. De plus, pour lui, un des éléments fondamentaux de la survie des diasporas est leur capacité à construire des réseaux qui leur permettent de combattre la tentation de l'assimilation (Prévélakis 2005). Enfin, M. Bruneau estime que la dimension territoriale d'une diaspora, en tant que réalité objective ou représentation, s'appréhende dans un pays d'accueil à travers divers marqueurs territoriaux à forte valeur symbolique tels que monuments (Bruneau 1995). Il insiste sur la notion de territorialité et de mémoire, et propose des pistes de recherches recherche qui sont applicables aux diasporas grecques de l'Antiquité avec quelques adaptations :

1. L'espace économique que constitue une diaspora à l'échelle d'un pays d'accueil, d'une agglomération urbaine de ce pays et à l'échelle internationale.
2. La circulation des hommes, des marchandises et des idées.
3. Les structures religieuses.
4. Les études de diasporas à l'échelle régionale
5. la façon dont la mémoire du territoire d'origine influe sur le choix des sites d'implantation spontanée ou négociée, sur l'architecture des habitations, édifices et monuments divers.
6. Les grandes métropoles économiques et politiques, comme espaces-carrefours de diasporas. Les cas d'Athènes et d'Alexandrie seront particulièrement éclairants.

Cette présentation de la notion de diaspora, passée par le prisme de l'étymologie, de la géographie, de l'histoire et des sciences sociales nous amène, pour les diasporas grecques de l'Antiquité, à réfléchir à différentes notions :

- L'identité des Grecs en diaspora par rapport à leur environnement : les « indigènes ». Sur quoi cette identité s'appuie-t-elle ? Sur la langue grecque, sur les habitudes de table (utilisation de l'huile d'olive, consommation du vin), sur les monuments publics (agora, temples) et privés (maison à la grecque ?), sur la religion (cultes civiques importés de la mère patrie).
- La territorialité des Grecs en diaspora : il faudra réfléchir au paysage, aux sites retenus pour l'installation et les comparer aux lieux d'origine. Pourquoi certains espaces sont-ils occupés et pourquoi pas d'autres ? Il faudra aussi étudier la toponymie, les légendes de fondation, et montrer qu'il y a une territorialité réelle, géographique, et une territorialité mythique.
- Les réseaux des Grecs en diaspora : réseaux commerciaux, intellectuels, alliances politiques.

## II. Etudier les mobilités des Grecs de Gibraltar à l'Indus sur six siècles

### A. Une Méditerranée très élargie

Quant on pense au monde grec, on pense forcément à un milieu méditerranéen où dominant la mer et la montagne : plus de 80 % du territoire de la Grèce continentale appartient à la montagne, et aucun point n'est éloigné de la mer de plus de 90 km. On présente le monde grec comme un monde d'îles, comme un monde de grandes plaines au nord (Thessalie et Macédoine), de petites plaines séparées les unes des autres par un relief compartimenté en Grèce continentale et dans le Péloponnèse. On associe au monde grec la côte occidentale de l'Asie Mineure, modelée par de grandes vallées fluviales (Méandre, Hermos). Cet espace centré sur la mer Egée constitue bien le monde grec, mais les Grecs, au cours de leur histoire, se sont installés dans d'autres territoires. Si l'on commence le plus à l'ouest, au Déroit de Gibraltar, on doit signaler que les Grecs se sont implantés dans les plaines littorales de la côte méditerranéenne de l'Espagne, en Gaule du sud avec Massalia, en Italie du Sud et en Sicile, bref dans un environnement géographique et écologique proche de ce qu'ils connaissaient en Grèce. Même si le climat a évolué depuis l'Antiquité, les Grecs qui se sont installés en Cyrénaïque et en Egypte se sont retrouvés dans un environnement beaucoup plus désertique. En Egypte, les Grecs de Naucratis ont eu à négocier leur présence auprès du pouvoir pharaonique, alors que pour le reste de la Méditerranée, les Grecs ont eu affaire à des pouvoirs locaux. Une autre zone d'implantation des Grecs est la mer Noire, ou Pont-Euxin. C'est une zone géographique et climatique très originale. La côte sud de la mer Noire se caractérise par des plaines côtières assez étroites dominées par les terminaisons des chaînes pontiques. C'est une zone particulièrement arrosée à mesure que l'on va vers l'est, et dont la végétation très verte contraste avec la sécheresse de la Grèce continentale et des îles égéennes. La côte nord de la mer Noire est dotée de grandes plaines fertiles et d'un climat assez doux. Même si le climat et la végétation de la mer Noire différaient de ceux de la Grèce, ils étaient particulièrement favorables à l'agriculture.

Avec la conquête par Alexandre de Macédoine de l'Empire perse, l'espace connu et habité par les Grecs va se dilater jusqu'à l'Indus. Des Grecs vont s'installer au cœur de l'ancien Empire perse, en Mésopotamie, entre désert et vallées fertiles. L'expédition d'Alexandre dans les satrapies orientales de l'Empire perse va entraîner la fixation de Grecs en Asie Centrale, dans le monde aride de la steppe, où les contrastes thermiques sont très violents. Enfin, sur l'Indus, les Grecs vont découvrir une végétation luxuriante et un climat chaud et humide.

En dehors d'un monde méditerranéen connu, et d'un monde pontique assez proche, les Grecs se sont donc installés dans des territoires méconnus, où ils ont dû s'adapter. Dans le cadre de leur installation, nous réfléchissons à cette adaptation au niveau de la culture matérielle (habitats, production céramiques et artistiques). Nous aurons aussi à réfléchir sur les concepts de transfert culturel et d'emprunt.

## B. Les phases de migrations des Grecs

La mobilité des Grecs et leurs migrations n'ont pas été continues du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle : il y a eu des phases d'accélération et des phases de ralentissement, et les lieux d'installation ont varié.

Pour l'époque archaïque (VIII<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles), les lieux de migrations des Grecs concernent quasiment tout le pourtour méditerranéen, avec une forte prédominance pour l'Italie du sud et la Sicile, mais aussi les côtes méditerranéennes de l'Espagne et de la Gaule, et dans une moindre mesure l'Egypte et la Cyrénaïque (actuelle Libye). L'autre grande zone où s'est épanouie la colonisation grecque est la mer Noire, qui va se peupler de colonies milésiennes et mégariennes.

L'époque classique (environ 500-334) ne se caractérise pas par des déplacements de populations aussi importants. Le phénomène des fondations coloniales se maintient, mais il

est sérieusement ralenti. Les mobilités et migrations les plus importantes sont celles qui sont observées au sein de l'Empire athénien, par l'envoi de magistrats athéniens, mais aussi de clérouques et de colons dans les cités alliées. C'est aussi à l'époque classique que se généralisent des mobilités de travail, surtout lorsqu'il s'agit d'exercer une profession ayant un haut niveau de spécialisation. Athènes peut apparaître comme un aimant pour les intellectuels, les marchands et les artisans spécialisés. Au IV<sup>e</sup> siècle, les mercenaires sont aussi très recherchés dans tout le monde grec, du fait d'une situation de guerre quasi permanente.

Avec la conquête de l'Empire perse par Alexandre de Macédoine (334-323), l'armée greco-macédonienne peut être considérée comme un monde en diaspora, tant la campagne a été longue, même si l'armée a reçu des renforts et des relèves. On ne peut plus parler de phases de migrations plus ou moins spontanées comme aux périodes précédentes, mais d'une volonté de fixation de populations gréco-macédoniennes dans les territoires conquis : ainsi Alexandre le Grand a fondé dix-neuf villes portant son nom, des Alexandrie, et leur a donné un modèle civique et des habitants gréco-macédoniens. Les premiers habitants de ces Alexandrie étaient des soldats de son armée, mais cette tradition de fondations de cités avec des noms dynastiques a été reprise par ses successeurs et anciens généraux, les Diadoques, qui ont fondé, surtout en Egypte et en Syrie, de nombreuses cités qu'il a fallu peupler de Gréco-macédoniens. A la fin du IV<sup>e</sup> siècle et durant tout le III<sup>e</sup> siècle, ce sont les rois hellénistiques, surtout séleucides et lagides, qui ont incité les Grecs égéens et continentaux afin de peupler les cités qu'ils avaient fondées, et aussi afin d'entrer à leur service pour gérer ces nouveaux royaumes. Les lieux de mobilité se sont déplacés plus en Orient, au sein du territoire de l'ancien Empire perse.

### C. Les Grecs en situation de minorités

Si les Grecs se sont beaucoup déplacés au sein du monde méditerranéen et jusqu'à l'Indus, ils ont toujours dans une situation d'infériorité numérique, ce qui faisait donc d'eux des groupes minoritaires, que l'on peut donc assimiler à des diasporas. Mais en fait, ces Grecs en diasporas et minoritaires ont été, en fonction des lieux et des périodes, soit des minorités dominées, soit des minorités dominantes.

Dans le monde colonial de l'époque archaïque, en Méditerranée et en mer Noire l'historiographie traditionnelle a eu tendance à présenter les Grecs comme des minorités dominantes, allant parfois jusqu'à asservir les indigènes. Les recherches actuelles sur les modes de contacts et les transferts culturels tendent à prouver que ce schéma est trop réducteur.

Du VIII<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle, les Grecs d'Asie Mineure étaient quant à eux dans une situation de minorités dominées au sein du royaume lydien, et après la conquête du royaume lydien par les Perses en 546, au sein de l'Empire perse. Hérodote, dans les premiers livres de ses *Histoires*, se fait l'écho de ce double asservissement des Grecs d'Asie. En fait, les Grecs avaient une grande autonomie au sein de ces deux royaumes à condition qu'ils ne se soulèvent pas et qu'ils paient régulièrement le tribut. Pour cette période, on n'a aucun exemple de déportation en masse de Grecs au cœur de l'Empire comme par exemple le cas des Juifs déportés à Babylone entre 587 et 538 dans le royaume néo-babylonien. Même si les deux guerres médiques (490-480) ont libéré les Grecs d'Asie, la défaite d'Athènes dans la guerre du Péloponnèse (431-404) a permis à l'Empire perse de récupérer les cités grecques d'Asie mineure, dont les habitants ont donc retrouvé leur statut de minorités dominés.

Lorsqu'Athènes domine le monde égéen par le biais de la Ligue de Délos (478/477-404), des magistrats, clérouques et colons athéniens sont envoyés dans les cités de l'Empire. Ils constituent un cas intéressant de minorités grecques dominantes voire impériales dans un contexte résolument grec : ici, ce sont des Athéniens qui constituent la minorité dominante en

pays grec. Ce procédé a été réutilisé par Athènes dans le cadre de la Seconde Confédération athénienne (377), jusqu'à la soumission d'Athènes par le royaume de Macédoine (338).

Avec la conquête de l'Empire perse par Alexandre et la fondation des nombreuses Alexandrie, les Gréco-macédoniens installés dans le nouveau royaume sont en situation de minorités dominantes : ils sont les nouveaux citoyens des cités fondées, et ils ont vocation à participer à l'administration du nouveau royaume. Ce schéma va prévaloir dans les royaumes hellénistiques issus du démembrement de l'Empire d'Alexandre : les Gréco-macédoniens ont vocation à peupler les cités nouvellement fondées et à y exercer des magistratures. Ils ont aussi vocation à être des administrateurs de ces royaumes, des soldats, parfois des membres de la Cour, même si l'on peut trouver des indigènes exerçant aussi ces fonctions, mais proportionnellement en nombre plus restreint.

Afin d'étudier au mieux les diasporas grecques du Déroit de Gibraltar à l'Indus du VIII<sup>e</sup> au III<sup>e</sup> siècle, nous traiterons dans une première partie les mobilités grecques d'un point de vue chronologique, avec la colonisation archaïque (chapitre 1), les mobilités dans l'Empire athénien à l'époque classique (chapitre 2), l'extension du monde grec lors de l'expédition d'Alexandre le Grand (chapitre 3) et les fondations lagides et séleucides à l'époque hellénistique (chapitre 4). Nous aborderons ensuite une partie thématique où nous étudierons plus précisément les fondations coloniales, les *apoikiai* (chapitre 5), les mobilités de travail (chapitre 6) et les mobilités de contrainte (chapitre 7). Enfin, dans une dernière partie, nous traiterons plus spécifiquement de problèmes historiographiques : la colonisation grecque (chapitre 8), l'identité grecque (chapitre 9) et les réseaux en Méditerranée (chapitre 10).